



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 11 mars 2024

Présents : Marie- Paule BELLIOU ; Ann BOSTOEN co-présidente ; Roselyne CHEVALIER ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Isabelle DAUMONT TREILLEUX ; Agnès FRANCONIE ; Céline HAUSZWALB ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Martine PORTNOE ; François RICHE co-président ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Antoni VALERO CABRE ; Camille KHAIRALLAH (2<sup>ème</sup> collègue) ; Franck FLIPO (2<sup>ème</sup> collègue) ; Gérard SIMONET (2<sup>ème</sup> collègue) Patricia Clarisse MIJE (2<sup>ème</sup> collègue).

Excusés : Jacky ANTONIAZZA ; Françoise BAGOT ; Alfred BARNY ; Patrick CLARISSE ; Hamid HASSNAOUI ; Philippe LANTA ; Jean Claude POUSSARD ;

Auditeurs libre : Aurélien VERON ; Tiggy TIBURCE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

## **Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions précédemment posées.

Suite à la réponse de la Mairie sur la question des fleurs en plastique, un conseiller demande si les ABF sont consultés lors d'installation de décorations florales, emballages, et le seront-ils quand la charte sera imposée ?

À ce stade, le projet de Charte n'est pas suffisamment avancé pour répondre précisément à ces aspects.

En tout état de cause :

- L'installation de décorations sur des façades d'intérêt patrimonial ne pourra se faire sans validation des ABF, que ce soit par l'entremise de leur saisine par les pétitionnaires eux-mêmes ou par auto-saisine des ABF ;
- Le processus de rédaction de la Charte, qui aura une vocation incitative, devrait inclure les consultations techniques nécessaires à son adoption, la Mairie de Paris Centre y veillera.

Où en est l'instruction du dossier extension de la Trame Verte : « Un écrin de verdure autour des Archives Nationales » ? Retenue en 2021 dans le cadre du projet « Embellir mon quartier ».

Les travaux pour réaliser la Trame Verte Quatre Fils sont prévus dans le plan de charge des services de la voirie en 2026. Concernant la place Renée Vivien, un projet et un calendrier seront bientôt annoncés (un article actualisé sera publié sur le site de la Mairie de Paris

Centre). Une Réunion de travail avec une entreprise sera programmée pour échanger sur la situation de la place Renée Vivien et élaborer un cahier des charges.

Quel est le devenir du kiosque au 48 rue des Francs bourgeois ?

La Mairie de Paris Centre ne dispose pas d'information à ce stade sur le devenir de ce kiosque de presse. Elle va solliciter l'exploitant (Média kiosque) pour en savoir plus.

Suite à cette réponse, **le Conseil de quartier redemande des nouvelles informations ?**

Les travaux au carrefour Arts-et Métiers (au niveau de la place où sont présentes des barrières) sont toujours d'actualité ?

Les travaux (concessionnaire et non travaux Ville) sont censés être terminés, les barrières vont être retirées.

Suite au constat réalisée par la Commission de la mobilité du Conseil de quartier, le Conseil de quartier redemande, d'autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus rue des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne ?

La Mairie de Paris Centre ne peut pas autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus, car il est très difficile de savoir si un véhicule appartient à un résident ou non au moment de sa circulation dans le couloir de bus.

Cela permettrait tout simplement à tout le monde de prendre la voie de bus. Ainsi la voie de bus n'en serait pas une mais une voie de circulation normale. Or, la voie de bus est réservée aux bus afin d'en fluidifier la circulation.

Par ailleurs, des commerces sont impactés (notamment l'hôtel du Vieux Marais, rue du Plâtre) par des stationnements sauvages, à cheval sur les trottoirs, suite à la suppression des emplacements de parking rue des Archives. Le Conseil de quartier demande, à la Mairie de Paris Centre, comment peut-elle résoudre le problème ?

La Mairie de Paris Centre va signaler à la police municipale cette problématique afin qu'ils prévoient des passages au niveau de ce secteur, pour verbalisations des véhicules qui se stationnent sur le trottoir.

Suite à cette réponse, **le Conseil de quartier signale que les poids lourds ont du mal à tourner (15-20min pour réaliser la manœuvre) car ils sont redirigés vers des petites rues pour pouvoir livrer suite au nouveau plan de circulation.**

Le Conseil de quartier souhaite savoir s'il est bien prévu, pour le mois de février, un nouveau comptage du nombre de véhicules passants par la rue Simon Lefranc ?

La Mairie de Paris a commandé le comptage. Un retour des services en charge de cette opération est attendu pour avoir les dates précises de la prochaine opération.

**Le Conseil de quartier souhaite être informé de la suite.**

Boris JAMET-FOURNIER rapporte les éléments de réponses précédemment évoqués :

Le Conseil de quartier demande qu'une vigilance plus spécifique soit réalisée, par la Police Municipale, sur les rues comportant de petits commerces n'ayant pas de local à poubelle à disposition et qui déposent leurs déchets devant les poubelles publiques. La rue de la Vielle

du Temple est citée (notamment en face du numéro 23), les alentours du BHV et devant le square Léonor Fini également.

La Mairie de Paris va faire le lien avec la Police Municipale afin de programmer des interventions. Est-il possible de faire remonter les adresses précises des commerces concernés par le non-respect du règlement de collecte ?

Une conseillère signale des accrochages de vélos, en dehors des emplacements prévus (poteaux, grilles, jardinières, bacs...), gênants l'accessibilité et la circulation des piétons. La station métro Rambuteau est citée.

Concernant les vélos, la Police Municipale intervient uniquement sur les vélos considérés comme une épave. Les signalements doivent être faits via l'application « Dans Ma Rue ».

Une conseillère signale la fermeture à clé du square (place) Renée Vivien. Par ailleurs, les bancs sont détériorés, il manque des planches et des tags sont toujours présents.

Concernant le square René Vivien, celui-ci est fermé par les agents d'accueil et de surveillance de la Police Municipale aux horaires (d'hiver et d'été). Il a été demandé à la DEVE de procéder aux réparations des bancs. S'agissant des tags, la DPE a mené une opération de dégraissage. Les services sont actuellement en lien avec l'artiste pour une reprise de la fresque artistique.

Suite à cette réponse, une conseillère précise que les antivols des barrières appartiennent à la boîte de nuit. Les personnels de la boîte de nuit ferme la nuit la place pour éviter les attroupements de groupes devant celle-ci. **Le Conseil de Quartier demande que ce lieu soit une place ouverte sans fermeture ?**

Une problématique de sécurité est rapportée dans la rue Simon Lefranc. L'augmentation du flux de voitures, suite à la modification du plan de circulation Marais les Îles, et la vitesse non adaptée de celles-ci (pour ne pas s'arrêter au feu rouge) rendent les sorties de certaines habitations (disposant de très peu de trottoir) dangereuses. Le Pole Simon Lefranc signale également que les différents publics accueillis sont également concernés par cette problématique.

La Mairie de Paris Centre a transmis la demande à la Police Municipale pour la programmation de passages d'équipage sur la rue Simon Lefranc, afin de faire respecter le plan de circulation, tout manquement sera verbalisé.

### **Report des questions posées lors de la séance de février, dont les questions n'avaient pas été transmises :**

Le Conseil de quartier a voté à l'unanimité le texte et les demandes, à destination de la Mairie de Paris Centre, concernant l'extension des horaires pour les terrasses estivales pendant le JO/JOP, ainsi qu'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant les JO/JOP ([cf. page 9 du compte rendu de mars 2024](#)). Quelle est la réponse de la Mairie ? Une partie de la réponse a été apportée par la Presse. Cependant, Le Conseil de quartier souhaite avoir une réponse concernant la patrouille de contrôle spécifique terrasses, notamment le soir après 22h et la nuit ?

Quelle évolution concernant l'accrochage du panneau mural en aludibond de l'œuvre Good Bye Hippocrate ?

**Nouvelles questions posées lors de la séance, à la Mairie de Paris Centre :**

Suite à la réponse apportée lors du Conseil de quartier du 11 décembre 2023, sur la question de l'intensification des survols d'avions civils au-dessus de Paris, la coprésidente signale que les survols ont lieu la nuit mais également le jour. Elle rapporte que contrairement à l'aéroport d'Orly, l'aéroport de Roissy n'est pas soumis à un couvre-feu nocturne. Les survols devraient concerner uniquement l'aéroport de Roissy. Elle informe que le trafic de nuit à Roissy est limité aux vols de fret entre 00h30 et 5 heures du matin, et le transport de passagers n'est pas autorisé entre 23 heures et 5 heures du matin. Elle pose les questions suivantes : Qu'en est-il réellement ? Quel aéroport reste concerné par cette dérogation et à quand la fin du survol de Paris ?

Pouvons-nous réutiliser le budget des projets d'investissement, qui n'ont pas eu le retour des services, pour de nouveaux projets (ex. le mur peint) ?

La coprésidence demande s'il est possible de leurs transmettre une mise à jour de la charte avant le Conseil de secteur du 6 mai 2024 ?

Le Conseil de quartier redemande quel outil de visioconférence la Mairie peut-elle mettre à disposition pour les réunions à distance (notamment les Groupes de Travaux) ? Il rapporte que l'outil Zoom est limité dans le temps et que l'outil Google Meet ne convient pas à tout le monde.

Le Conseil de quartier souhaiterait mettre en place un outil de suivi des questions-réponses, des signalements et DMR adressés à la Mairie de Paris Centre. Est-ce que la Mairie de Paris Centre peut prendre en charge cette demande ? Est-il possible de faire appel à un prestataire (par exemple Accentur) ?

Suite à l'appel au projet de renouveler le vide-greniers, le Conseil de quartier pose les questions suivantes : Est-il possible de disposer de la Halle des Blancs-Manteaux, le week-end ? Si oui, quel week-end est possible en septembre ? Combien de stand est-il possible d'installer ? S'il y a un coût de la location, une aide financière peut-elle être apportée par la Mairie ?

La Commission Mobilités et Circulation du Conseil de quartier informe de la parution d'un décret d'application concernant l'article 53 de la loi 3DS, qui permet aux collectivités de prendre l'initiative de la pose de radars automatiques. Elle réitère sa demande d'autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus rue des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne ?

Les parents d'élèves de l'école Moussy ont transmis une question à un membre du Conseil : Quels sont les impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le calendrier scolaire et sur l'organisation des sorties de classe, et rentrées de classe ?

Concernant l'arrêt -avec abri- des bus 69-76-96, supprimé rue François Miron, aux pieds du marché place Baudoyer : cet arrêt reviendra-t-il après les travaux ? Sinon quel remplacement plausible pour les riverains ? Un membre rapporte que l'arrêt suivant (sans abri) se situe plus loin, au coin de la rue de Jouy vers St- Paul. De plus les habitants du bas du Marais sont concernés par cet éloignement des bus, menant notamment aux hôpitaux St-Antoine et Tenon.

### **Signalements rapportés à la Mairie de Paris Centre lors de la séance :**

- Un conseiller fait un état des lieux sur l'augmentation des violences et d'incivilités de bande de jeunes issus des collèges et lycées. Les exemples cités sont :
  - L'EPHAD (résidence du Marais) rue Barbette où des jeunes jouent aux ballons devant l'établissement sans faire attention aux passants et font preuve d'incivilité quand on leur demande d'arrêter.
  - L'agression d'un ado frappé au marteau et poignardé en pleine rue Pavée
- Le Conseil de quartier alerte la Mairie de Paris Centre sur les fermetures des commissariats et des annexes depuis les dernières années.
- Un membre du Conseil fait part d'incivilité et de manque de propreté des coursiers présents à l'angle de la Place Ovida-Delect et rue des Blancs-Manteaux.
- Le Conseil de quartier signale que la suppression des signaux spécifiques pour piétons dans de nombreux carrefours du Marais met en danger les piétons. En particulier les personnes âgées, les handicapés et les enfants. Un membre informe que le motif de cette suppression (à certains carrefours) est que les piétons sont en permanence prioritaires... Il signale donc que les conducteurs de véhicules motorisés et les vélos ne sont pas forcément informés. Le constat rapporté est : quand le feu est vert pour eux, les véhicules ne cèdent pas la priorité aux piétons. Il y a un grand risque pour la sécurité des piétons. Le Conseil de Quartier redemande le rétablissement de ces feux piétons bicolores ?

### **Les sujets évoqués en séance :**

- Suivi des projets votés les années précédentes :
  - Estampilles : La proposition d'une estampille en laiton est en cours.
  - Camion douche : Le Conseil de quartier est toujours en attente d'un retour de la Direction des Finances et des Achats sur le montage financier concernant la contribution votée par le Conseil en investissement.
- Nouveaux projets votés pour l'année 2024 :
  - Inauguration des panneaux historiques dans le Jardin Anne Frank : Les conseillers votent le choix de la date : le samedi 4 mai.
  - Dictée Historique et Vide-Greniers : Un appel aux candidats pour participer à l'organisation de ces deux événements est lancé. Le choix de leurs dates sera voté à la prochaine réunion.
  - Les propositions de dépenses, en fonctionnement, votées en séance : Les conseillers votent les nouveaux projets suivants :
    - Participation à l'achat de dossards pour tous les Conseils permettant d'identifier les « animateurs » pendant les événements du Conseil : **100€**,

- Contribution à la Journée de l'Handicap, Caserne des Minimes, le 23 juin, organisé par le Conseil Local du Handicap de Paris Centre ([présentation PPT page 14](#)): 350€.
- Intervention de la Commission Propreté ([présentation PPT page 17 à 24](#)) :  
 Le sujet Trilib est abordé. Un membre de l'équipe d'animation rappelle le cahier des charges relatif à la pose d'un Trilib et les alertes remontées. Il informe que la Mairie de Paris Centre les a sollicités par email pour identifier des éventuels futurs emplacements de Trilibs. Au vu des nombreuses problématiques et contraintes rapportées (abus d'usages, nuisances, bio-déchets manquants, étroitesse des rues de Paris centre, manque de places de stationnement, secteur comportant de nombreux lieux et monuments historiques, [présentation PPT pages 19-20](#)), l'équipe d'animation propose d'adresser la réponse suivante à la Mairie de Paris Centre : le refus d'implantation et du déploiement de nouveaux Trilibs dans leur secteur ([présentation PPT page 21](#)).  
 Le Conseil de quartier souhaite co-construire avec la Mairie une nouvelle proposition de tri des déchets.  
 Les conseillers peuvent consulter la liste des Trilibs déjà mis en place dans le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ([présentation PPT page 23](#)).
- Intervention de la Commission Ecoles, Handicap et Familles ([présentation PPT page 25 à 34](#)) :  
 La coprésidente lit la lettre de remerciements des Parents d'élèves de l'école Moussy Archives suite à l'achat des deux tableaux mobiles votés par le Conseil de quartier ([présentation PPT pages 26-27](#)).  
 La référente de la thématique Handicap informe les conseillers du nouveau créneau sport partagé à la Halle des Blancs Manteaux et demande aux membres de partager l'information ([présentation PPT page 28](#)).  
 Une présentation de la semaine événementielle du Sport et inclusion qui sera organisée du 3 au 9 juin est réalisé par Patricia CLARISSE représentante de l'association MIJE ([présentation PPT page 29 à 34](#)). Les conseillers sont invités à consulter le lien suivant pour obtenir plus d'information : <https://www.mije.com/semaine-inclusion-sport>.  
 Un référent de la thématique Familles rapporte plusieurs signalements d'incivilités des jeunes issus de collèges et lycées (notés dans la rubrique signalements). Il informe également de l'existence de la pétition, créée par les parents d'élèves du Collège Couperin, contre les fermetures de classes. Les conseillers sont invités à soutenir cette action ([présentation PPT page 36](#)).
- Intervention de la Commission Mobilité et Circulation ([présentation page 37](#)) :  
 Le Conseil de quartier décide de rapporter les demandes proposées par la Commission sous forme de nouvelles questions à adresser à la Mairie de Paris Centre.
- Intervention de la Commission Urbain et Végétalisation ([présentation pages 38 à 40](#)):  
 La coprésidente informe les conseillers de la création d'une commission inter-CQ avec les Conseils de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil et Sentiers-Arts et Métiers. Son objectif est d'échanger sur les problématiques de végétalisation et de

l'adaptation raisonnable de la ville en réponse aux dérèglements climatiques. Trois actions sont proposées :

- La conduite d'un état des lieux de la végétalisation dans les secteurs concernés et recenser l'existant ;
- L'exposition lors du festival SAM, le 25 mai, de trois panneaux sur le patrimoine végétal menacé ainsi que le lancement d'un concours de photos ;
- L'organisation à la rentrée (fin septembre / début octobre) d'une réunion publique sur la végétalisation comme solution (indispensable) face au réchauffement.

**Informations diverses :**

Les conseillers sont invités à consulter [les pages 46 à 49](#) de la présentation PPT regroupant des informations utiles sur la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques et une liste de sites d'information.

La prochaine réunion aura lieu le **8 avril à la Mairie de Paris Centre**.